



DESCRIPTION DE CONCOURS

Peinture automobile

NIVEAUX SECONDAIRE ET POSTSECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	3
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Ces Compétences pour réussir sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 (à terminer par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/peinture-automobile/

2.2 But de l'épreuve

Les concurrents et les concurrentes mettront en œuvre des techniques de retouche et de préparation des surfaces sur différents supports, qui sont couramment

utilisées dans le secteur de la carrosserie. L'évaluation portera sur leur maîtrise de la terminologie et des procédures de la peinture automobile ainsi que sur leur capacité à réaliser ces tâches de manière sécuritaire et professionnelle.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Calcul
- Lecture
- Résolution de problèmes

Compétences pour réussir – ¹Calcul, ⁵Lecture ⁷Résolution de problèmes

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Décembre 2027
Liens des fiches de données techniques des produits de peinture	Mars 2027

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Nettoyer et préparer les panneaux en vue de l'application de peinture.
- Mélanger et appliquer les couches de fond et de finition.¹
- Réfection de divers substrats.⁷
- Réparer des dommages légers.⁷
- Effectuer la préparation et la peinture de panneaux de carrosserie.⁷
- Réparer les défauts de la peinture sur une surface.⁷
- Harmoniser la couleur en utilisant un échantillon de peinture du fabricant.⁵
- Effectuer la mise à la teinte pour l'obtention d'une couleur identique.¹
- Créer une teinte sans formule.^{1,8}
- Faire le masquage en vue de la réfection.
- Application de décalcomanies et de film protecteur de peinture.

Compétences pour réussir – ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes ⁸Créativité et innovation

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- De la peinture à base d'eau et des solvants (seront annoncés) seront utilisés pour l'épreuve. Tous les produits de revêtement transparent et à une étape auront une faible teneur en COV.
- Pistolets de pulvérisation SATA (couches de fond et de finition)
- Polisseuse électrique
- Tables de travail et chevalets
- Équipement de protection autre que pour la protection individuelle (ÉPI)
- Appareil de protection respiratoire à adduction d'air SATA
- Combinaisons de travail
- Appareils de contrôle de l'environnement dans l'aire de travail
- Équipement de ponçage, blocs et ponceuses à main
- Produits 3M pour la réparation et la finition de carrosserie

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Chaussures de sécurité homologuées CSA
 - Lunettes de sécurité
 - Demi-masque respiratoire au charbon actif
 - Il doit être porté dans toutes les aires de travail désignées comme des aires de travail dangereuses.
 - **Une documentation valide relative au test d'ajustement est requise. Elle doit être envoyée par courriel à nathaliem@skillscanada.com d'ici 9 h (HAE) le mercredi 20 mai.**
 - Il faut être rasé de près pour porter un demi-masque respiratoire.
- Si le concurrent n'est pas rasé de près, il doit apporter son propre appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé afin de l'utiliser dans toutes les aires de travail dangereuses.**

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Le concours ne nécessite pas de coffre à outils. Aucun outil ou coffre à outils provenant de l'extérieur ne sera autorisé dans l'aire du concours. Tout concurrent ou toute concurrente qui apporterait des outils venant de l'extérieur sera prié de les retirer de l'aire du concours.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Chaussures de sécurité homologuées CSA
- Lunettes de sécurité

- Demi-masque respiratoire au charbon actif
 - Il doit être porté dans toutes les aires de travail désignées comme des aires de travail dangereuses.
 - **Une documentation valide relative au test d'ajustement est requise. Elle doit être envoyée par courriel à nathaliem@skillscanada.com d'ici 9 h (HAE) le mercredi 20 mai.**
 - Il faut être rasé de près pour porter un demi-masque respiratoire.

Si le concurrent n'est pas rasé de près, il doit apporter son propre appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé afin de l'utiliser dans toutes les aires de travail dangereuses.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Respirateurs à adduction d'air frais
- Gants en nitrile
- Respirateurs contre les particules

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Chaussures de sécurité homologuées CSA
- Lunettes de sécurité
- Demi-masque respiratoire au charbon actif
 - Il doit être porté dans toutes les aires de travail désignées comme des aires de travail dangereuses.
 - **Une documentation valide relative au test d'ajustement est requise. Elle doit être envoyée par courriel à nathaliem@skillscanada.com d'ici 9 h (HAE) le mercredi 20 mai.**
 - Il faut être rasé de près pour porter un demi-masque respiratoire.
- **Si le concurrent n'est pas rasé de près, il doit apporter son propre appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé afin de l'utiliser dans toutes les aires de travail dangereuses.**

Remarque : Le concurrent ou la concurrente qui n'aura pas la documentation requise sur le test d'ajustement ou un appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé ne pourra pas participer au concours.

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Préparation et masquage	25
Projets de mise à la teinte 1, 2 et 3 (cartes à vaporiser)	20
Polissage/Application d'une pellicule de protection contre les éraflures/Décalcomanie	17,5
Projet de peinture	30
Méthodes de travail	7,5

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils

fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Cabine de pulvérisation	Les concurrents et les concurrentes doivent porter en permanence un respirateur à adduction d'air frais dans la cabine de pulvérisation chaque fois qu'une pulvérisation a lieu. Aucune exception.
Processus de travail généraux	Mettre une personne en danger ou endommager des panneaux entraînera l'application de la règle des trois avertissements. Après trois avertissements, le concurrent ou la concurrente sera prié de quitter l'aire du concours.
Blessure	Si une blessure oblige un concurrent ou une concurrente à quitter l'aire du concours pour recevoir des soins médicaux, il ou elle ne pourra pas reprendre le concours pour des raisons de sécurité.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Peinture et masquage » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Préparation/Apprêt », sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Polissage/Application d'une pellicule de protection/Décalcomanies » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Québec	Normand A. Cormier
Ontario	Catherine Mathewson
Saskatchewan	Brayden Neufeuld
Alberta	Cecile Bukmeier – Présidente
Colombie Britannique	Keith Mew- Président adjoint
Nouveau-Brunswick	Kevin Boudreau
Manitoba	Barry Lee
Terre-Neuve-et-Labrador	Lindsey Tackaberry

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Olga Malvine Rwemera (olgamr@skillscanada.com) au secrétariat national de Skills/Compétences Canada.